du Conseil privé. Mais la différence est la suivante: dans ce budget, il faut allouer pour le Conseil privé environ 1.26 million pour l'Institut de recherches politiques et environ \$230,000 pour le Comité national des droits de l'homme et des traités, et le reste. En examinant les chiffres de chaque année, on peut voir que ces prévisions budgétaires englo-

bent un grand nombre d'organismes et d'activités qui ne figuraient pas auparavant dans le budget du cabinet du premier ministre et du cabinet du Conseil privé.

En fait, lorsque je travaillais dans l'un de ces cabinets comme fonctionnaire en 1949, ces deux cabinets avaient coutume d'emprunter des fonctionnaires dont le traitement continuait de figurer dans les crédits d'autres ministères. Par conséquent, si quelqu'un veut analyser ces chiffres de façon scientifique, il lui faut s'informer des faits exacts, et comparer des choses semblables. Je répète que mon cabinet et celui du Conseil privé sont toujours prêts à mettre ces renseignements à la disposition de ceux qui veulent établir une comparaison honnête et pas seulement faire les gros titres.

On a un autre exemple d'escalade des coûts au cabinet du chef de l'opposition. Il importe de noter le changement qui s'y est produit. Le 1er juin 1968, treize postes étaient attribués au cabinet du chef de l'opposition. Il compte maintenant vingt-sept employés, ce qui veut donc dire que son importance a plus que doublé. En ce qui concerne les traitements, dans le cas de ma résidence, ils ont triplé, je crois, sur une période plus longue. Les traitements offerts pour les postes dans le cabinet du chef de l'opposition sont passés, de quelque \$129,000 en 1968, à \$517,000 aujourd'hui, soit presque quatre fois plus. Il en est de même du cabinet du chef du Nouveau parti démocratique et de celui du chef du Crédit social. Les dépenses de leurs cabinets ont à peu près quadruplé.

Je ne crois donc pas qu'on devrait trop se scandaliser lorsque je dis que les dépenses de mon cabinet ont aussi augmenté pendant cette période. Je dirai que les chiffres donnés ne comprennent pas les budgets des bureaux de recherche politique. Je rappelle au comité, sans trop de modestie, que c'est mon gouvernement qui a innové à cet égard en 1968. Nous jugions important que l'opposition ait des recherchistes pour lui permettre de bien remplir ses fonctions. Ces dernières consistent à analyser la politique et la législation, et à poser à la Chambre des questions pertinentes.

M. Baldwin: Mais tout cet argent n'a pas servi à grand-chose.

M. Trudeau: D'accord.

M. Turner (Ottawa-Carleton): L'opposition ne semble pas en avoir beaucoup profité.

M. Trudeau: Le budget consacré à la recherche pour le parti conservateur est passé de zéro en 1968 à un quart de million de dollars en 1975, c'est-à-dire qu'il a augmenté prodigieusement. Même en ne remontant que jusqu'en 1969, nous obtenons les chiffres de \$125,000 pour 1969 et \$251,000 pour 1971, soit un peu plus du double. Dans le cas du parti néo-démocratique c'est même plus du double. Pour le parti du Crédit social, le chiffre n'a pas tout à fait doublé.

Les subsides

• (1550)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, je comprends que le premier ministre cherche à gagner du temps, mais c'est la deuxième fois qu'il nous donne les chiffres exacts en ce qui concerne l'opposition officielle. Pour les deux autres partis, il se contente de donner l'augmentation. Il pourrait aussi bien nous donner les chiffres exacts.

M. Trudeau: En effet, monsieur le président. En ce qui concerne le bureau du chef néo-démocrate, en janvier 1970, soit deux ans plus tard que pour l'opposition officielle, le total des traitements était de \$36,600. A l'heure actuelle, non seulement le nombre de postes a-t-il doublé mais les traitements atteignent au total \$147,900.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Dans le cas du Parti Crédit social, en janvier 1970, le chiffre était de \$28,600. Il est aujourd'hui de \$104,700.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Si je combine les deux tableaux et additionne les traitements du personnel du chef de l'opposition (M. Stanfield) à ceux du personnel de recherches de l'opposition officielle, le total passe de \$129,000 en 1968 à \$769,000 en 1975.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Le chiffre a plus que sextuplé. Il vaut de signaler qu'il ne comprend pas les traitements des adjoints du leader parlementaire de l'opposition, qui aurait probablement besoin de plus, mais c'est ce qu'il obtient en ce moment, des adjoints à l'ancien premier ministre et des adjoints au whip en chef de l'opposition. L'addition de toutes ces dépenses donne un montant appréciable.

Une voix: Dites la vérité.

M. Trudeau: Je suis certain que chaque député a une conception personnelle de la vérité. Je signale seulement que le député de Leeds fait un usage frauduleux des chiffres. J'espère que ce n'est pas intentionnel.

Des voix: Oh, oh!

M. Cossitt: Monsieur le président, je soulève la question de privilège. Le premier ministre m'a accusé d'usage frauduleux. Je crois que c'est l'expression qu'il a employée. Me faire dire que ce que j'ai pu faire à la Chambre est frauduleux est une atteinte à ma réputation que je ne peux tolérer. Le premier ministre cet après-midi pousse les choses un peu loin, sans répondre aux questions légitimes de l'opposition parce qu'il veut employer tout son temps de parole à attaquer la réputation des députés de l'opposition. C'est un affront à la Chambre. Un grand nombre de députés commencent à en avoir assez d'écouter un homme . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Cossitt: Il est temps qu'il réponde au peuple canadien des dépenses de son cabinet, et vite.